

**24 mars 2020**

## **COVID-19 et gestion fiscale de crise**

Dans le flot des questions urgentes à traiter face à une situation inédite, où l'ensemble des organisations et des réflexes habituels sont remis en cause, et où les priorités se portent vers l'humain avant tout, il est souvent difficile de prendre du recul et de cerner avec exactitude quelles sont les actions fiscales à mener au jour le jour. La matière fiscale, comme beaucoup d'autres, se prête à des rumeurs et interprétations plus ou moins exactes. Elle est aussi soumise à des évolutions quotidiennes.

Pour vous aider à décrypter la situation dans les meilleurs délais, Baker McKenzie, à Paris comme dans tout son réseau, a mis en place des groupes de travail permettant de suivre l'évolution de l'actualité fiscale et de partager notre expertise sur les nombreuses problématiques qu'elle suscite.

Sur cette base, il nous a paru utile de vous adresser aujourd'hui en guise de "check-list" un premier inventaire des questions soulevées à ce jour. Dans le doute ou l'urgence, elle vous permettra d'identifier rapidement le ou les sujets à traiter à court, moyen et long terme et à identifier les bons interlocuteurs.

Nos équipes sont plus que jamais mobilisées à vos côtés pour vous aider à répondre à ces questions et relever ensemble les défis exceptionnels que la situation nous impose.

Cette liste ne manquera pas d'évoluer avec le temps. N'hésitez donc pas à nous contacter pour échanger régulièrement sur ces questions.

### **Impôts sur les sociétés et droits d'enregistrement**

Dans le contexte actuel, une problématique essentielle pour les entreprises est de maximiser la trésorerie disponible en utilisant tous les leviers disponibles. A cet égard, les annonces faites la semaine dernière par le Ministre Gérald Darmanin posent certaines questions :

- Faut-il anticiper un report de la date limite de dépôt des liasses fiscales ?
- Les acomptes d'impôt sur les sociétés peuvent-ils être réduits ou leur paiement peut-il être suspendu ? Peut-on obtenir le remboursement des acomptes déjà versés ?
- Peut-on obtenir le remboursement anticipé des crédits d'impôt et des éventuels trop-perçus d'impôt ?
- En cas de grande difficulté, peut-on obtenir une remise exceptionnelle d'impôt sur les sociétés ?
- Comment procéder à l'enregistrement fiscal des contrats et opérations juridiques dans le délai ?

### Contrôle et contentieux

Des questions pratiques se posent actuellement concernant les procédures fiscales en cours :

- En cas de contrôle en cours, celui-ci est-il maintenu ? L'administration fiscale peut-elle contraindre un contribuable à maintenir une réunion de contrôle ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans ce cadre ?
- Que faire à l'approche de l'expiration de délais (par exemple, obligations de paiement après mise en demeure, délais d'appel, clôtures d'instruction ...) ?

### TVA, taxes indirectes, droits de douanes et autres taxes sur les flux de biens et services

De nombreuses questions pratiques se posent concernant (i) le paiement des taxes à périodicité mensuelle (TVA mensuelle) ou liées à des opérations plus exceptionnelles (par exemple, un achat immobilier en cours), (ii) le règlement des droits et taxes à l'importation sur les biens en cours de livraison ou qui vont prochainement sortir des entrepôts fiscaux ou douaniers où ils sont stockés en suspension de taxes ou encore (iii) la liquidation des droits d'accises et autres contributions indirectes sur les produits stockés en entrepôt fiscal et devant sortir du régime.

- En terme de **gestion de trésorerie**

Comment améliorer les rentrées "fiscales" : accélération des demandes de remboursement des crédits de TVA en cours ?

A l'inverse, comment réduire les sorties de trésorerie : demande de délais de règlement, mise en place de mécanismes d'autoliquidation des taxes (acquiescement sans paiement effectif), recours aux procédures d'achats en franchise pour les exportateurs... ?

### Fiscalité internationale et prix de transfert

- Anticiper les effets de la crise actuelle sur les politiques prix de transfert en place :

Pour les groupes qui ont recours à une **méthode transactionnelle de marge nette**, les points à valider incluent les suivants : Faut-il continuer à garantir les profits des filiales de distribution dans les marchés les plus affectés par le COVID-19 ? Qu'en est-il des sites de fabrication en sous-activité ? Les benchmarks devront-ils être ajustés pour tenir compte des conditions exceptionnelles de l'année 2020 ?

Pour les entreprises qui recourent à la **méthode de partage des profits**, déterminer comment mettre en œuvre un partage de pertes ; Quelles seront les réactions des administrations fiscales

française et locales ? Les mêmes clés d'allocation doivent-elles s'appliquer en cas de partage de profit et de partage de pertes (chiffre d'affaires par exemple) ?

Vérifier si les contrats de **redevances** intra-groupe prévoient-ils des planchers en fonction de la rentabilité des concessionnaires.

Définir les principes d'allocation des **coûts de restructuration** et des charges exceptionnelles.

En cas de transfert d'actifs incorporels récent ou en cours, s'interroger sur la nécessité de revoir les **valorisations d'actifs incorporels** ou de potentiel de profit ; La notion d'incorporel à valeur très incertaine risque-t-elle utilisée pour remettre en cause des valorisations effectuées les mois derniers ?

Les turbulences des marchés financiers doivent-elles être reflétées dans la rémunération des **financements intragroupe** en place en 2020 ?

Faut-il tenir compte des aides d'Etat et autres interventions des pouvoirs publics ?

- Vérifier l'impact possible sur les **accords préalables de prix (APP)** :

Comment sont rédigés les APP en vigueur au sein du groupe, notamment les clauses relatives aux hypothèses critiques ? Leur rédaction permet-elle à l'entreprise ou à une administration de remettre en cause un APP conclu ?

Quelles précautions prendre dans le cadre des APP en cours de négociation ?

- Anticiper l'impact sur l'évaluation des **marqueurs prix de transfert / DAC 6**, notamment en ce qui concerne le marqueur relatif à la diminution des profits de plus de 50% suite à une restructuration.
- S'assurer que l'actuelle généralisation du télétravail ne déclenche pas de nouveaux risques d'établissement stable.
- Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que l'USCIB, représentante de la communauté des affaires américaine, a écrit au Trésor américain pour demander le report des travaux OCDE sur l'approche unifiée.

## **Contribuables personnes physiques, obligations des employeurs et autres intermédiaires**

- Faut-il s'attendre à un report des **délais de déclarations**
  - en format papier (i) de la taxe sur les immeubles de 3%, (ii) de l'impôt sur la fortune immobilière des non-résidents, (iii) des trusts (déclaration annuelle et événementielle), (iv) des revenus des primo-déclarants (ex : d'un salarié impatrié qui a transféré sa résidence fiscale en France en 2019) ?
  - pour les télé-déclarations :
    - Un **report des déclarations professionnelles** des bénéficiaires non commerciaux, bénéficiaires industriels et commerciaux, bénéficiaires agricoles ?
    - Un **report des déclarations annuelles de revenus** et des déclarations d'impôt sur la fortune immobilière ?
  - une absence de pénalités pour les déclarations de retenue à la source sur les rémunérations versées à un non-résident fiscal de France (article 182 A du code général des impôts) ?

- Profitez des modalités spécifiques de **report ou modulation** du prélèvement à la source ou des acomptes d'impôt sur le revenu pour les travailleurs indépendants et entrepreneurs ?
- S'agissant des **travailleurs frontaliers** (notamment en Allemagne, en Suisse, au Luxembourg) confinés à leur domicile dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, des mesures ont été prises pour prendre en compte le maintien à domicile sur le régime d'imposition spécifique prévu par la convention fiscale applicable.
- Enfin, s'agissant de la fiscalité des **revenus salariaux**, lorsqu'il ne s'agira pas des primes aux salariés pour des activités maintenues pour nécessité, doit-on s'attendre à des mesures fiscales spécifiques pour le versement de complément de salaire exceptionnel qui serait versé à un salarié en 2020 pour compenser une baisse de rémunération liée à une situation de chômage partiel, ou pour prendre en charge une dépense personnelle exceptionnelle du salarié directement liée au COVID-19 (par exemple : dépense médicale, dépense de garde des enfants) ?
- Des délais pour le versement des primes d'intéressement et de participation (dus dans les 5 mois de la clôture des exercices fiscaux) sont attendus ainsi que pour la décision de blocage par les salariés.

## Contact us

### Prix de transfert :

Caroline Silberztein, Principal, [Caroline.Silberztein@bakermckenzie.com](mailto:Caroline.Silberztein@bakermckenzie.com)  
 Lionel Ochs, Senior counsel, [Lionel.Ochs@bakermckenzie.com](mailto:Lionel.Ochs@bakermckenzie.com)  
 Laura Nguyen-Lapierre, Counsel, [Laura.Nguyen-Lapierre@bakermckenzie.com](mailto:Laura.Nguyen-Lapierre@bakermckenzie.com)

### Entreprises :

Véronique Millischer, Principal, [Veronique.Millischer@bakermckenzie.com](mailto:Veronique.Millischer@bakermckenzie.com)  
 Guillaume Le Camus, Principal, [Guillaume.LeCamus@bakermckenzie.com](mailto:Guillaume.LeCamus@bakermckenzie.com)  
 Edouard De Rancher, Partner, [Edouard.DeRancher@bakermckenzie.com](mailto:Edouard.DeRancher@bakermckenzie.com)  
 Stéphane Taieb, Partner, [Stephane.Taieb@bakermckenzie.com](mailto:Stephane.Taieb@bakermckenzie.com)  
 Charles Baudoin, Counsel, [Charles.Baudoin@bakermckenzie.com](mailto:Charles.Baudoin@bakermckenzie.com)

### TVA :

Thierry Vialaneix, Senior counsel, [Thierry.Vialaneix@bakermckenzie.com](mailto:Thierry.Vialaneix@bakermckenzie.com)

### Contentieux :

Eric Meier, Principal, [Eric.Meier@bakermckenzie.com](mailto:Eric.Meier@bakermckenzie.com)  
 Régis Torlet, Senior counsel, [Regis.Torlet@bakermckenzie.com](mailto:Regis.Torlet@bakermckenzie.com)  
 Ariane Calloud, Partner, [Ariane.Calloud@bakermckenzie.com](mailto:Ariane.Calloud@bakermckenzie.com)

### Fiscalité de personnes physiques / Rémunération :

Agnès Charpenet, Partner, [Agnes.Charpenet@bakermckenzie.com](mailto:Agnes.Charpenet@bakermckenzie.com)  
 Geoffrey Poras, Counsel, [Geoffrey.Poras@bakermckenzie.com](mailto:Geoffrey.Poras@bakermckenzie.com)

### Fiscalité immobilière :

Virginie Louvigné, Partner, [Virginie.Louvigne@bakermckenzie.com](mailto:Virginie.Louvigne@bakermckenzie.com)

### Et:

Iris Bouffartigue, Professional support lawyer, [Iris.Bouffartigue@bakermckenzie.com](mailto:Iris.Bouffartigue@bakermckenzie.com)